

Moderne, ancien, résistant à l'eau, chaleureux, facile d'entretien...le parquet est décliné en plusieurs catégories

Le parquet massif

Il est constitué d'une seule pièce de bois. Ce parquet traditionnel a su traverser le temps grâce à sa longévité, en effet, vous pourrez facilement le garder 100 ans.

Les lames de parquet en bois massif sont usinées à partir d'une seule frise de bois, c'est-à-dire une seule planche étroite servant à cette fabrication. C'est la raison pour laquelle le parquet massif «travaille» plus que les autres types de parquet : il se dilate et se rétracte en fonction de la température et de l'humidité de la pièce où il se trouve. Pour avoir un parquet massif dans une pièce d'eau, il faut donc choisir une essence exotique imputrescible qui résistera bien à l'eau, comme le teck.

Le parquet contrecollé

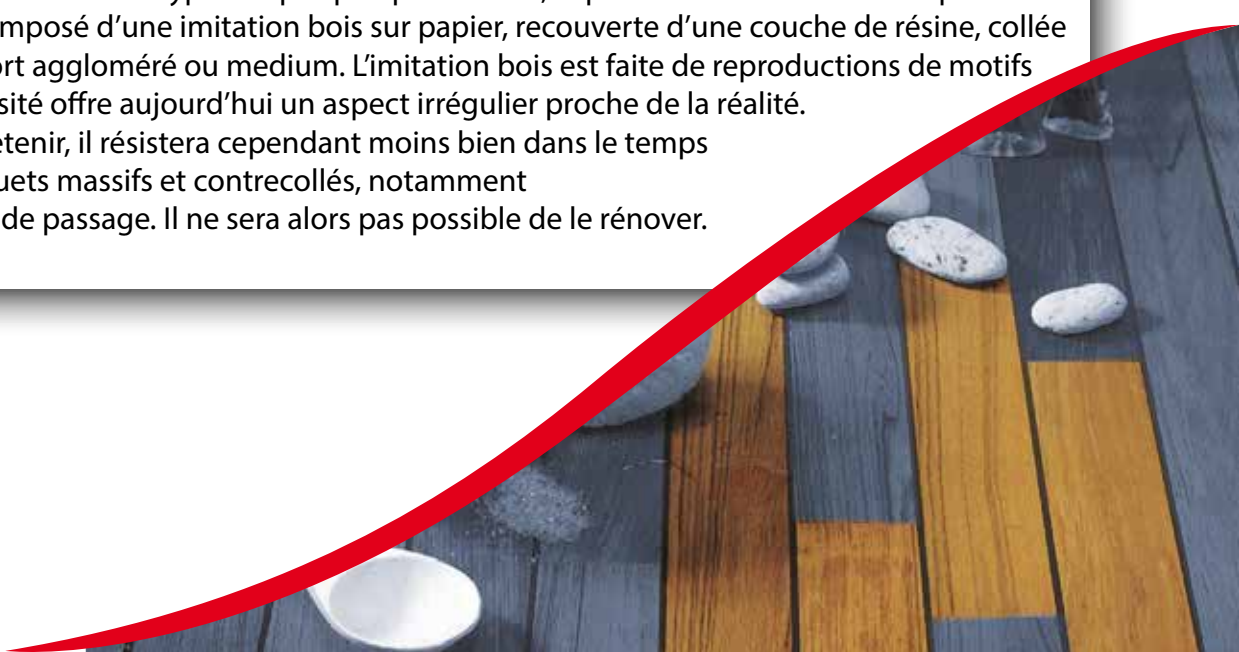
Le parquet contrecollé est constitué de trois couches. La couche supérieure est faite d'une essence noble, qui donnera au parquet son aspect. On l'appelle «couche d'usure», car c'est elle qui sera poncée pour entretenir le parquet en cas d'usure. Elle doit faire au moins 2,5 mm d'épaisseur. Les deux couches suivantes sont fabriquées avec des dérivés de bois.

Il faut opter pour une pose collée si l'on dispose d'un chauffage par le sol. Cette technique de pose garantit également un parquet plus silencieux.

Le stratifié

Contrairement aux deux types de parquet précédents, le parement du stratifié n'est pas en bois. Il est composé d'une imitation bois sur papier, recouverte d'une couche de résine, collée sur un support aggloméré ou medium. L'imitation bois est faite de reproductions de motifs dont la diversité offre aujourd'hui un aspect irrégulier proche de la réalité.

Facile à entretenir, il résistera cependant moins bien dans le temps que les parquets massifs et contrecollés, notamment aux endroits de passage. Il ne sera alors pas possible de le rénover.



De même que pour le carrelage, la norme UPEC s'applique au parquet

Il s'agit d'un classement français qui permet de répertorier les locaux et les revêtements de sol en fonction des contraintes d'usage auxquelles ils sont soumis.

U = Usure due aux effets de la marche (résistance à l'abrasion)

P = Poinçonnement (poinçonnement dû au mobilier fixe ou mobile (résistance mécanique)

E = Eau (comportement à l'égard de l'eau et de l'humidité)

C = Chimiques (résistance aux agents chimiques)

Chaque lettre est munie d'un indice numérique pour identifier les performances. Plus le degré est élevé, plus le comportement aux critères correspondant est bon.

Exemple pour une salle de bains : U2, P2, E3, C1.

Exemple pour une cuisine : U3, P2, E2, C2

